L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, [illegible] rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS. JEUDI MATIN, 21 AOUT.

FEUILLETON.

CLAIRE

(NOUVELLE INÉDITE)

PAR C. MARIAUD.

III—Suite.

On aimait ces réponses inattendues, finement ciselées, tour à tour d'une douceur infinie ou armées d'un aiguillon cruel. Ses hôtes le persécutaient en riant, persécution qui laissait toujours supposer que personne ne l'aimait plus qu'eux. Du reste, Gorlius le comprenait si bien que, loin de se fâcher quand il se trouvait piqué à l'endroit vulnérable, il était le premier à s'avouer vaincu.

A son tour, comme il était heureux, gai, rieur, lorsqu'il pouvait exciter le génie naturel, la fine humeur de Claire! Quelle veine de jolis mots voltigeaient alors sur ses lèvres, où s'épanouissaient à la fois le doux éclat de la joie et la note charmante de la grâce! C'était un charme. Les pensées de la jeune fille étaient des éclairs de son âme dans laquelle on eût dit que Dieu avait jeté un rayon de soleil, comme il avait mis des sourires en fleur sur ses lèvres adorables. Ce qu'elle disait dénotait un goût délicat, qui ne perdait jamais rien de son naturel, même lorsqu'elle apportait le plus d'agrément dans la conversation.

IV.

Durant l'été et l'automne qui suivirent l'arrivée de Théologue et de sa fille, leur salon n'eut pas de plus fidèle serviteur que Gorlius; il en était non-seulement le causeur le plus aimable, mais aussi le lecteur le plus complaisant. C'était lui qui choisissait ordinairement l'article du journal qui devait défrayer une partie de la soirée, ou l'œuvre à la mode fraîchement éditée et sortie d'une plume élégante; dans ce petit cénacle perdu au pied des Alpes, on accueillait avec bonheur tous les souffles de génie, allemands, anglais, russes, espagnols; on n'était exclusif pour aucune race de talent, pour aucune veine ni filon; mais la France avait toujours la préférence dans le choix des auteurs anciens ou modernes. Gorlius y apportait son goût fin, son observation judicieuse. On eût pu dire qu'il était le grand ordonnateur des fêtes de l'esprit. Il se fût bien gardé de sacrifier les anciens aux modernes, ni les modernes aux anciens; il prenait l'œuvre, ou la page, qui sollicitait son enthousiasme partout où il la trouvait, pourvu que cette œuvre ou cette page possédassent les qualités qui plaisent à l'esprit et font doucement vibrer les cordes du cœur.

Les longues soirées d'hiver vinrent ensuite donner un nouvel attrait à ces réunions si pleines d'intérêt. Des personnes qui jusqu'alors n'avaient fait que passer dans ce salon, le fréquentèrent plus assidûment. Il y eut des fonctionnaires, des magistrats, quelques matadors de l'endroit, qui venaient visiter assez souvent, quoique d'une manière irrégulière, ce foyer de l'esprit.

Un soir, on annonça l'arrivée du fils d'Olynthe, jeune homme venant à peine de terminer ses études de droit à Paris. Jeune, intelligent, doué de jolies manières quoique un peu prétentieuses, les cheveux noirs en boucles et la moustache en pointe, il piqua la curiosité et sa présence fut la bienvenue. On se passa de bouche en bouche des compliments sur sa tournure et son maintien. Il fut à cette première soirée le héros de la fête, succès qui remplit d'orgueil sa mère et sa sœur. Mais qui aurait jamais pu croire que ce jeune homme au seuil de la jeunesse, touchant à ses vingt-cinq ans à peine, eût fait déroger Gorlius à sa philosophie, à son tempérament et à sa froideur! Etait-il jaloux de ses belles années comme une vieille coquette est jalouse des printemps qui couronnent un front pur de jeune fille? Où s'était donc envolée sa sagesse, à cette heure, pour que dans son esprit eût pu naître cette partiale et mauvaise idée: Ce fils de Mercure sent le Philistin d'une lieue! Et pendant que cette pensée roulait dans son fort intérieur, il se rapprochait de Théologue pour lui dire qu'il ne manquait à ce jeune homme que le pétase ailé du dieu du commerce.

Cette image épigrammatique étonna singulièrement Théologue, qui ne put s'empêcher de répondre à Gorlius, combien il manquait de bon sens, tout en faisant l'éloge de Henry Robertson, le frère d'Olynthe.

Cette réponse, dite vivement, indigna Gorlius et le mit hors de lui.

— Ne vois-tu pas qu'il a toujours l'air de dire: Pauvres provinciaux, que vous êtes arriérés!.... Regardez-moi; je suis l'oiseau de Junon en favoris!....

— Mais, mon Dieu! c'est un travers de jeune homme. A quoi ne vas-tu pas t'arrêter, ô analyste! Tu regardes tout à travers la loupe. En vérité, tu es par trop sévère; je voudrais te voir plus indulgent envers la jeunesse.

— Indulgent! je le suis; mais rien ne m'agace comme les fanfarons de cette espèce, des épiciers enrichis, des Béotiens qui veulent se frotter aux Athéniens. Ne remarques-tu pas que chez lui la fatuité se dégage de tous ses mouvements, de toutes ses phrases, comme l'odeur pénétrante de l'ail?

— [illegible] mais, mon ami, les façons tranchées ne sont que des travers passagers de son âge!.... Cela disparaîtra avec un peu d'expérience et le frottement du monde. A son mérite personnel viendront s'ajouter, plus tard, des manières naturelles qui se grefferont sur son outrecuidance.

— Ce n'est pas du tout mon avis; il demeurera tel que l'éducation l'a façonné: esprit vaniteux et impropre aux nobles sentiments.

— Que tu as une raison cruelle! Laisse-nous donc la jouissance de l'espoir! Ton imagination dédore d'avance l'avenir; je le vois bien, depuis quelque temps, tu es de mauvaise humeur; l'esprit garde son pli. Me comprends-tu?

— Pas plus qu'une énigme.

— Décidément, tu es plus entêté que la génisse bretonne qui broute ma pelouse.

Ce petit dialogue entre Théologue et Gorlius eut lieu à voix basse, dans un coin du salon; personne ne l'entendit, ni fit semblant de prêter l'oreille. Du reste, la conversation présentait, en ce moment, quelque animation. Des éclats de rire partant d'un groupe dont faisait partie la jeunesse du cénacle dominaient le bruit des paroles débitées par les autres groupes de la société.

Un instant après avoir quitté Théologue, Gorlius revint à la charge contre Henry, qui, se trouvant près de Claire, cherchait, comme dit le vieux poëte, à "se réjouir longtemps de sa force et de sa jeunesse".

— Tu veux donc le manger sur place! lui dit Théologue. Toi, l'homme par excellence, la fleur des philosophes, tu veux trouver peccable ce qui est permis!....

De guerre lasse, Gorlius changea de conversation, mais il resta froid jusqu'à l'heure de la sortie.

Gorlius avait un travers: il se croyait jeune de cœur et se voyait vieux de traits dans son miroir; cela lui faisait prendre en aversion la jeunesse. Peut-être était-il aussi un peu jaloux? Mais laissons de côté ce défaut, qui, dans tous les cas, n'existait en lui qu'à l'état latent.

V.

A quelques jours de là, Olynthe vint passer une après-midi en compagnie de Claire.

De quoi s'entretiennent le plus souvent les jeunes filles à marier lorsque aucune oreille indiscrète n'est là pour les épier? Ce n'est certes pas de la philosophie, et l'on ne peut que les en féliciter, mais bien d'espérance, de fleurs et..... de mariage.

— Pour moi, disait Claire, je ne rechercherais pas la fortune dans le mariage, ou plutôt je ferais passer la fortune au second rang après le cœur, l'intelligence et la bonne éducation. Difficile sur les qualités, je serais moins exigeante sur la position. Qu'importe l'or, les places, la célébrité, le rang, si le cœur manque!

— Et l'âge? interrompit Olynthe.

— Je voudrais un mari plutôt jeune que d'un âge mûr, celui qui serait encore dans l'âge des plaisirs, mais qui en serait sur le penchant, c'est-à-dire dans la pleine faculté de la raison.

— Eh bien! moi, dit Olynthe, je suis de l'avis de cette jeune fille d'Angleterre qui prétendait qu'il valait mieux être l'enfant gâtée d'un vieillard que l'épouse d'un libertin.

— Je ne désirerais être la femme ni de l'un ni de l'autre. Car si l'un crie, tempête, l'autre grogne et est souvent de mauvaise humeur.

— Mais il y a des vieillards qui sont si aimables.

— N'y a-t-il pas de jeunes hommes qui sont ravissants? Voulez-vous que je vous dise mon rêve, Olynthe? Le voici: Je voudrais qu'en réalisant mon souhait, Dieu me choisît pour époux un homme tel que je le conçois, c'est-à-dire un esprit d'élite, aimant le monde sans le rechercher, une belle âme, enfin, ne formant qu'une âme avec la mienne, ayant les mêmes goûts et les mêmes aspirations, luttant au besoin contre les difficultés de la vie, mais sachant sourire au bonheur sans dédaigner ceux que le malheur frappe ou accable, leur venant, au besoin, en aide, les consolant et leur tendant la main.

Claire prononça ces paroles avec un accent à la fois si sympathique, si doux et si chaste, que l'auditeur le moins observateur eût facilement deviné qu'elles étaient bien l'expression de sa pensée intime et sa propre inspiration.

— Je désirerais surtout, répondit Olynthe, un homme d'une grande fortune et d'un beau nom. Un nom particulé avec blason.

— Qu'importe le nom, reprit Claire, pourvu qu'il soit honorable, et que les qualités existent! La première noblesse se trouve dans les nobles sentiments, et la plus belle marque d'un nom part de la distinction dans les manières, de l'élévation de l'intelligence et de la délicatesse du cœur. Votre rêve, chère Olynthe, ne ressemble point à celui que j'ai formé.

— Le vôtre, dit cette dernière, pourrait se réaliser un jour.

— Qui peut prévoir l'avenir?

Les deux jeunes filles [illegible] ment silencieuses, puis, un instant après, Olynthe dit:

— Quand on vous connaît, on ne peut se lasser de penser à vous, et la sympathie que vous êtes capable d'inspirer est si grande qu'on pourrait vous adorer....

— Quel conte des *Mille et une nuits* me dites-vous là? reprit Claire avec un sourire doux et malin.

Puis ses beaux yeux bruns fendus en amande fixèrent longuement Olynthe, à laquelle elle dit: "Vous êtes aussi adorable."

Sur ces entrefaites, et pendant que les deux jeunes filles poursuivaient leurs rêves, Gorlius arriva, et, s'approchant respectueusement d'elles, leur adressa quelques paroles charmantes. La conversation s'engagea peu à peu. Gorlius réveilla l'esprit de Claire, qui eut, cette fois-ci encore, tous les avantages de la grâce et de la raison.

Désarmé par la belle humeur de la jeune fille, il revenait du combat lorsqu'il vit sortir Théologue, qui, jusqu'alors caché derrière une charmille, riait aux éclats après avoir tout entendu.

— Tu l'as mérité! lui dit-il.

— Hélas! répondit Gorlius, le moyen d'avoir raison avec les jeunes filles!

— Pourquoi aussi vas-tu leur parler toujours au figuré? Les prendrais-tu pour des muses? pour des diables roses, je ne dis pas que tu n'eusses raison; mais, dans les cas, aurais-tu la prétentieuse croyance d'entrer dans leur cervelle et leur cœur comme le Prince Charmant des contes de fées?

— Qu'en sais-tu? "Le signe de la bonté chez les jeunes c'est d'aimer la vieillesse, et chez les vieux d'aimer la jeunesse."

(*A continuer.*)

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

CE BITTER est très remarquable par couleur claire et limpide et par son goût très agréable et aromatique. Sa saveur est légèrement amère et son action sur l'économie est excitante et généreuse. Il est doué d'une énergie vitale qui marque son empreinte salutaire sur l'estomac, le sang et le système nerveux. Il réveille la tonicité de l'estomac, imprime plus de puissance au système nerveux et augmente la richesse du sang. Il combat efficacement un grand nombre de maladies, et les enfants, les dames et les gentlemen peuvent en prendre sans avoir d'autre inconvénient à redouter que celui de bien se porter.

C'est un Apéritif.

et son action sur l'estomac est vive, excitante et soutenue. Il anime cet organe si important et dont l'heureux fonctionnement est indispensable pour avoir une bonne santé. Il augmente l'appétit, fait cesser les douleurs qui accompagnent souvent le travail digestif, arrête par la tonicité qu'il réveille dans l'estomac la formation des gaz qui se forment souvent pendant les digestions. Il extrait les phlegmes et les saburres qui empêchent une bonne alimentation et donnent un goût d'amertume très désagréable dans la bouche. Après son usage le foie dégonflé, la bile s'écoule plus facilement, et ceux qui sont fatigués par une constipation opiniâtre voient cette affection disparaître.

Tous les Médecins

et toutes les personnes qui ont soin de leur santé en font le plus grand éloge et le proclament sans pareil pour guérir la dyspepsie, la gastralgie, les embarras d'estomac, les crampes souvent si douloureuses et si tenaces. Il est surtout très avantageux pour les dames d'une santé délicate, qui, sans être malades à se mettre au lit, éprouvent souvent des défaillances et des faiblesses et ont un estomac faible et qui digère mal. Les enfants débiles et les convalescents devront en prendre plusieurs fois par jour, et les parents seront frappés de la rapidité avec laquelle, sous l'influence du NEWFOUNDLAND BITTER la force remplacera la faiblesse et les couleurs vives et les pâles couleurs.

Détruire les Maladies

enracinées de l'estomac, les arrêter à leur début et surtout les prévenir est une propriété incontestable que toutes les personnes honnêtes et dignes de foi reconnaissent au NEWFOUNDLAND BITTER.

Pour la Poitrine

et pour les nombreuses affections des poumons, il agit sûrement par son action excitante et calmante en même temps. Il imprime plus de force à la respiration, calme la toux, fait cracher plus facilement dans les rhumes qui datent de longtemps, et fait disparaître les points douloureux qui occupent dans les maladies le devant de la poitrine.

Le Sang

est le suc nourricier, la chair coulante qui, comme dans toute l'économie fécondent les organes, comme les fleuves fécondent les verdoyantes campagnes, comme le Nil féconde l'Egypte. C'est lui qui répare les pertes subies par les maladies, les excès et le travail. Avec un mauvais sang faiblesse; avec un sang riche—force. Plus le sang contient de globules plus il est riche. Mais ces globules et toutes les autres parties du sang se forment au dépend des aliments. De même que le fermier qui veut ensemencer son champ cherche et trouve dans son grenier les graines qu'il lui faut pour les confier à la terre qui les lui rendra au centuple, de même le sang puise dans les aliments sa richesse et sa force. Mais pour que les aliments [illegible] du sang riche, il faut qu'ils soient [illegible]igérés, bien élaborés. Elaborer et digérer [illegible]ments, tel est le rôle de l'estomac. Si le laboureur n'a pas bien cultivé son champ, rien ne poussera. De même si l'estomac est malade il digérera mal ou pas du tout. La charrue met le champ dans de bonnes conditions pour faire une bonne récolte. Le NEWFOUNDLAND BITTER remet l'estomac dans les meilleures conditions indispensables pour avoir de l'appétit et bien digérer. Le laboureur récolte du blé, du mais, du coton ou du sucre; celui qui, grâce au NEWFOUNDLAND BITTER a un bon estomac, récolte la santé, la force, le sang vif, les mouvements libres.

Quelle est la récolte qui vaut le mieux?

Quand les digestions sont rapides et bien faites le sang devient plus riche.

Aussi les Femmes Nerveuses

anémiques ou chlorotiques, les jeunes filles pâles et ayant des palpitations de cœur, celles surtout qui ne sont pas encore femmes, et qui tous les mois éprouvent de fortes coliques et de vives douleurs dans les reins, doivent prendre quatre fois par jour du NEWFOUNDLAND BITTER. La rapidité avec laquelle agit le NEWFOUNDLAND pour activer le retard de certaines jeunes filles est vraiment remarquable, et beaucoup de personnes malades tous les mois doivent à ce bitter de ne plus rien éprouver. Cette action stimulante nous a été confirmée par trop de personnes dignes de foi pour que nous ne prenions pas la liberté de l'annoncer aux dames et aux jeunes filles, certains que nous sommes de leur rendre le plus grand service.

Les Habitants des Campagnes

minés par la fièvre, ayant la rate grosse, le sang pauvre, devront, s'ils ont la fièvre depuis longtemps, et s'ils n'ont pas pu la couper par la quinine, essayer le NEWFOUNDLAND BITTER. Nous connaissons des hommes très respectables qui nous ont dit ne s'être guéris qu'avec le NEWFOUNDLAND BITTER de fièvres très tenaces. Cela ne nous étonne pas, car le bitter contient des substances anti fébriles, et si on augmente la dose on est sûr de couper les fièvres et de se guérir radicalement.

Les habitants des campagnes qui sont privés de viande et de légumes frais, ceux qui boivent une eau croupissante et odorante, ceux qui se nourrissent de viande salée ou de riz, tous ces gens-là devront prendre tous les jours du NEWFOUNDLAND BITTER, qui soutiendra leur force et leur énergie et combattra l'action mauvaise de leur nourriture et du milieu dans lequel ils se trouvent.

Les personnes qui ont l'habitude de boire dans les bar et celles aussi qui par leur genre d'affaires sont obligées de boire plus souvent qu'il ne faudrait pour leur santé, feront bien d'adopter comme liqueur de prédilection le NEWFOUNDLAND BITTER.

Jamais ce puissant tonique n'altérera ni ne brûlera leur estomac, et après son usage ils n'éprouveront ni envie de vomir le matin, ni langue sèche, ni haleine puante; ils n'auront ni perte d'appétit, aucun de ces symptômes enfin qui deviennent quelquefois si graves et qui attendent tôt ou tard ceux qui boivent en trop grande quantité des liqueurs fortes.

Exciter l'appétit, fortifier l'estomac, enrichir le sang, voilà la devise du NEWFOUNDLAND BITTER. 21 sept—

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est-Feliciana.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
[illegible] LANDREAU, Maître-de-poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
O. L. MAYER, Maître-de-poste à Marksvi[lle], paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Lécanville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.
M. O. A. PEIRCE, Maître-de-poste à Plaquemine, paroisse Iberville.
J. MILLET, à Franklin, paroisse Ste-Marie.
ALFRED GRADENIGO, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breaux.
A. DUBIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Côteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
F. F. BERRAU, à la Passe-Christian.
PHIL. BAUER, Ouest-Bâton-Rouge.
LAURENT CHÉRI, Plaquemines (Iberville).
A. BOYER, Moreauville (Avoyelles).
R. RICULFI, Houma (Terrebonne).
SYLVAIN LEHMAN, Maître-de-poste à Jonesville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse St-Marie.
EDGAR DELÉRY, Baie St-Louis ([illegible]).

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne [illegible]
PEREIRE, capt. Danré, samedi, [illegible]
SAINT-LAURENT, capt. [illegible]
EUROPE, capt. Lemarié, samedi, [illegible] Septembre.
VILLE-DU-HAVRE, capt. [illegible]

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE: Première cabine, $[illegible]; Seconde cabine, $[illegible].

[illegible]

GEO. MACKENZIE, Agent, [illegible] Broadway, New-York. [illegible] L. GRAND, Agent, [illegible] Gallier Court, Lettre M. N. O.

Compagnie de Ligne de Steamers d'Etat.

Steamers de premier ordre, à hélice, construits sur la Clyde, faisant le service régulier entre la Nouvelle-Orléans et Liverpool, et entre Glasgow et New York, savoir:

LOUISIANA, MINNESOTA, ALABAMA, PENNSYLVANIA, VIRGINIA, GEORGIA, [illegible]

Les steamers de cette ligne partiront Pour Liverpool, comme suit:—

LOUISIANA........SAMEDI, 9 août.

De New York à Glasgow:

VIRGINIA........MERCREDI, 6 Août
GEORGIA........MERCREDI, 20 Août
PENNSYLVANIA........MERCREDI, 3 Sept.

Il recevra du fret et signera des connaissements pour le Hâvre, Brême, Hambourg, Anvers, Rotterdam et tous les ports du Continent.

Des billets de retour, bons pour 12 MOIS, se vendent à des prix réduits, ainsi que des billets pour l'Angleterre et l'Europe.

Bons pour espèces sans charge extra.

Une servante de chambre et un médecin sont engagés sur chaque steamer. On n'a rien à payer pour leurs soins et pour les médicaments.

On vend ici des billets d'émigration aux personnes qui désirent les envoyer à leurs amis.

Ces steamers passent la barre en tout temps, sans détention.

Nouveau Tarif de passage en monnaie courante des Etats-Unis.

	Chambre	Intermédiaire	Entrepont	Aller et retour
De la Nile-Orléans à Liverpool, et toutes les parties du Royaume Uni	$125 00	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Paris	144 00	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vienne	170 00	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Havre, Hambourg, Anvers	135 00	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Brême, Gothenbourg, Christiana, Bergen, Copenhague, Malmo, Christiansand, Stavanger et Drontheim	145 00	[illegible]	[illegible]	240 00

Pour le trajet entier, retournant via Glasgow et New York, et de là par rail ou steamer (à l'option des passagers) pour la Nelle Orléans, ajouter $20 au tarif ci-dessus.

	Chambre	Inter. méd.	Entrepont	Aller et retour
Certificats payés d'avance pour la Nile-Orléans de Liverpool, et de toutes les parties de l'Angleterre	120 00	50 00	35 00	
Hambourg, Havre et Anvers	130 00	60 00	41 00	
Brême, Gothenbourg, Christiana, Malmo, Christiansand, Copenhague, Stavanger et Drontheim	140 00	60 00	45 00	

Payable en monnaie courante des Etats-Unis. Enfants au dessous de 12 ans, moitié prix, petits enfants gratis.

Pour fret ou passage, s'adresser à A. K. MILLER & CO., Au No 29 de la rue Carondelet, Agents.

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

	De Brême.	De la Nile-Orléans.
Strassburg	10 sept.	11 octobre.
Hannover	24	25
Frankfurt	8 octobre	8 novembre
Koeln	22	22

Les jours de départ (suivants) seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambres........$150 en or.
Entrepont........[illegible]

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, au Hâvre ou à Brême:
Chambres........$150 en or.
Entrepont........[illegible]

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambres........$[illegible] en or.
Entrepont........[illegible]

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les consignés.

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents, Au No [illegible] de la rue de l'Union.

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeoise-Américaine.

Communication directe entre le Havre, Cherbourg, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par voie de Santander et de la Havane.

Les magnifiques steamers de la Compagnie: "Germania," Capt. [illegible]; "Vandalia," Capt. Panzen; "Francesia," (neuf), Capt. Kuhlewein. —Partiront comme suit—

De Hambourg.	Du Havre.	De Santander.	De la Nile-Orléans.
"Germania."			
Sept. 20	Sept. 23	Sept. 26/27	Octobre 29.
"Vandalia."			
Oct. 18	Oct. 21	Oct. 24/25	Novem. 26
"Francesia."			
Nov. 15	Nov. 18	Nov. 21/22	Décemb. 24
"Germania."			
Déc. 13	Déc. 16	Déc. 19/20	Janv. 21

En partant de Hambourg, les steamers touchent au Havre, à Santander, à la Havane, et dans le voyage de retour ils touchent à la Havane, à Santander, à Cherbourg, (éventuellement au Havre), pour embarquer ou débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR.

De la Nouvelle-Orléans à Cherbourg, à Santander, ou à Hambourg: Première Cabine, $150—Entrepont, $[illegible].

Du Havre, de Hambourg, de Southampton, de Santander à la Havane ou à la Nile-Orléans: Première Cabine, $150—Entrepont, $[illegible].

On peut obtenir des billets de passage du Havre, de Hambourg, de Southampton, de Santander, etc., en s'adressant aux consignés.

On signera des connaissements pour tous les ports du continent entre le Hâvre et Cronstadt.

MM. Focke Wilkens & Co., à Galveston, et M. Ernest Cucalin, à Mobile, sont été autorisés à signer des connaissements jusqu'au lieu de destination pour du fret expédié de Galveston ou de la Mobile en transbordements sur les steamers de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans.

Pour plus amples informations, s'adresser à WILLIAMS, RUPERTI & CIE, Agents-Généraux, [illegible], Rue de la Commune.

C. B. RICHARD & BOAS, Agents-Généraux de Passage, 61 Broadway, New York.

F. BROMBERG, Mobile, Agents pour le Passage.

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants: NEW ORLEANS, GEO. CROMWELL, GEO. WASHINGTON, CORTES, ST-LOUIS.

Le steamer NEW ORLEANS, Gager, commandant, Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, [illegible] Août, à [illegible] h. A. M.

[illegible]

ALF. MOULTON, [illegible] Rue Carondelet, No 41.

POUR PHILADELPHIE, directement—Départ, SAMEDI, le [illegible] août à 6 P. M. Portant la malle des E. U. Le beau steamer, de première classe JUNIATA, Capt. Catharine. Pour fret ou passage, s'adresser à EDW. A. YORKE, Agent, [illegible]

Fonderies, Machines, &c.

FONDERIE SHAKESPEARE, RUE GIROD, [illegible]

JOS. A. SHAKESPEARE, [illegible] A. SMITH, S. SWOOP, SHAKESPEARE, SMITH & CO.

[illegible]

FONDERIE DE LEEDS.

[illegible]

IMPORTATION DIRECTE.—Grand assortiment de Cigares, Cigarettes et Tabacs, à vendre à bon marché, chez

ED. L. ZELL & CO., à l'angle des rues Canal et Carondelet, Nile-Orléans.

[illegible]

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer [illegible] CREOLE, [illegible]

[illegible]

C. M. SORIA, Agent. Aux Nos 18 et 20 rue de l'Union.

Excursion du Dimanche et du Mercredi.

Compagnie de Paquebots Quotidiens de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisbourg et Madisonville.

[illegible]

Prix de l'excursion—aller et retour...... $1 00

Pour plus de détails, s'adresser à C. M. SORIA, Agent. Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

Vicksburg.

[illegible] HENRY TETE. [illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY 159 Commune.

TUNICA.

[illegible]

Paquebot Régulier des Opelousas.

[illegible]

BRITTON & EPPLER, Agents, No 16 rue Gravier. G. CARRIER, Washington. J. DUBOURDIEU, Port Barré.

[illegible]

Bâton Rouge.

[illegible]

VINGT-UNIÈME ÉTAT ANNUEL

— DE LA —

Compagnie Home d'Assurance Mutuelle

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1872:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte aite sur les livres de la Compagnie.

ALF. MOULTON, Président. A. W. HUNTER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 14 janvier A. D. 1873.

ANDREW HERO, Jr., Notaire Public.

[illegible]

ALF. MOULTON, Président. WM. M. PERKINS, Vice Président. A. W. HUNTER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

A. Moulton, Wm. M. Perkins, Augustus Bieck, [illegible], Jno. C. Rodgers, Adolph Meyer, [illegible], Geo. W. Meyer.

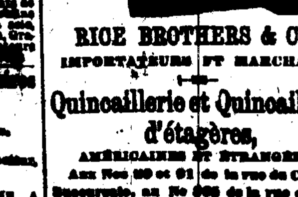

RICE BROTHERS & CO., IMPORTATEURS ET MARCHANDS

Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères,

AMÉRICAINES ET ÉTRANGÈRES.

Aux Nos 29 et 31 de la rue du Camp, Succursale, au No [illegible] de la rue des Magasins.

Entrepôt, aux Nos 143, 145 et 147 de la rue des Magasins.

[illegible]

CHEMINS DE FER.

Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

[illegible]

S. H. SCRANTON, Surintendant-Général. R. P. SHUTE, Agent général des Billets.

New Orleans, Mobile and Texas Rail Road.

Passenger Depot foot of Canal Street. On and after May 26th 1873 TRAINS [illegible]

COAST ACCOMMODATION TRAIN RUNS TO OCEAN SPRINGS.—[illegible]

S. H. SCRANTON, Gen'l Sup't. R. P. SHUTE, Gen'l Ticket Agt.

Grand Chemin de Fer de Jackson.

Les trains partent et arrivent comme suit:

[illegible]

A. D. SHELDON, Agent. E. D. FROST, Directeur Général.

Great Jackson Route.

Trains depart and arrive as follows: (From Depot foot of Canal street.)

[illegible]

A. D. SHELDON, Agent. E. D. FROST, General Manager.

Chemin de Fer Pontchartrain.

[illegible]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

[illegible]

Compagnie d'Assurance LA SALAMANDRE.

Bureaux No. [illegible] rue Royale.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie présente l'Etat de ses affaires:

Montant des primes reçues pendant l'année finissant le 31 décembre 1872.........
A ajouter: Primes sur risques non expirées de 1871..........
En moins: Primes non expirées........ Primes remboursées........
Montant net des primes reçues........
Pertes éprouvées pendant l'année........ Réassurances........ Réfaction........
Taxes, Licences, Frais généraux et Compagnie des Assureurs, moins les intérêts........
Net profit........

ACTIF: Billets d'actions........ Primes en voie de collection........ Prêts et billets sur garantie........ Mobilier, installations, etc........ Montant placé en diverses actions........ En caisse........

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie faite sur les livres de la Compagnie.

CHAS. ROMAN, Président. JULES LE MORE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Affirmé sous serment et signé pardevant moi ce troisième jour de janvier 1873.

M. T. DUCROS, Notaire public.

Le Bureau des Directeurs a résolu de payer 10 pour cent d'intérêt annuel sur le capital payé, à partir du lundi 17 février 1873.

Il a de plus déclaré les dividendes suivants: Quatre pour cent sur le capital payé, [illegible] pour cent sur les primes nettes, lesquels dividendes seront placés au crédit des actions, à partir du 17 février 1873.

— DIRECTEURS. —

Chs. Roman, Félix Grima, James Wood, J. A. Fernandez, Placide Forstall, Charles Leeds, T. Bailly-Blanchard, Jr., Emile Dupré, Christian Roselius, Clément Millaudon, François Guepliès, G. de Feriet, Felix Limet, P. A. Gonzales, Jules Aldigé, Louis Matré, W. J. Behan, L. W. Hamon, A. D. Vetsin, P. Payne.

A une réunion des Directeurs tenue le 21 courant, monsieur CHS. ROMAN a été réélu Président à l'unanimité.

JULES LE MORE, Secrétaire.

GEO. MERZ.

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

[illegible]

ASSURANCES.

VINGT-QUATRIEME ETAT ANNUEL — DE LA —

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

[illegible] Mai 1873.

LES Directeurs, conformément à la Charte, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1873—

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président. HENRY V. [illegible], Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce [illegible] mai 1873.

W. L. EVANS. Deuxième Justice de Paix, Paroisse d'Orléans, Louisiane.

Les Directeurs ont résolu qu'après paiement du quatrième intérêt trimestriel de DEUX ET DEMI POUR CENT sur le CAPITAL de la Compagnie, un DIVIDENDE de TRENTE-TROIS ET UN TIERS pour cent sera payé COMPTANT à dater du 16 juin prochain, aux personnes qui se font assurer par cette Compagnie et ont droit de recevoir le dit dividende.

— DIRECTEURS —

Thos. A. Adams, Sam'l H. Kennedy, John Phelps, A. G. Ober, [illegible], P. N. Strong, Joseph Bowling, Jno. M. Sandidge, Simon Forchheimer, R. B. Post, Edward Pilsbury, Chas. E. [illegible], David Wallace, Sam'l B. Newman, G. T. Beauregard, P. H. Foley, Adam Thomson, Henry Abraham, Victor Meyer, Edward J. Gay, Simon Hernsheim, Jos. B. Wolfe, S. T. Taylor, Jno. S. King, Frederick Camerden, J. L. Harris.

SEPTIEME ETAT ANNUEL — DU —

FACTORS AND TRADERS Insurance Company,

Au No 37 de la rue Carondelet.

Nlle-Orléans, 22 mai 1873.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant des affaires de celle-ci pour l'année expirée le 30 avril 1873—

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

H. DOANE, Président. ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANNE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant nous, ce 24 mai A. D. 1873.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 22 du courant, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été résolu de payer SUR DEMANDE, un SECOND intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT, le 26 avril 1873, ce qui fait dix pour cent par an sur le capital de la Compagnie ($[illegible]) et un DIVIDENDE AU COMPTANT de TRENTE-CINQ pour cent aux actionnaires sur le montant ($[illegible]) du montant net de leurs primes participantes.

HARMON DOANE, Président. MOSES GREENWOOD, Vice-Président. ED. A. PALFREY, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

Moses Greenwood, W. A. Johnson, John I. Noble, John Chaffe, [illegible], J. J. Warren, R. T. Buckner, Sam'l Friedlander, H. Preston, Wm. [illegible], A. A. Yates, John I. Adams, Isaac Scherck, R. M. Walmsley, Wm. Morrison, Jos. W. Carroll, A. Brittin, J. T. Pine, A. M. May, [illegible], T. Lyon, Wm. C. Raymond, James S. Prestidge, Samuel H. Boyd.

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA.

Au No 111 de la rue Gravier.

— Assure contre — LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES.

Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. [illegible] BADER, Président. CHAS. ENGELFELD, Vice-Président. [illegible], Secrétaire.

Première Année Finale.

[illegible]

DIRECTEURS:

[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle — des — Marchands de la Nlle-Orléans,

No. 104, RUE DU CANAL.

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant—

[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président. G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et souscrit pardevant moi, le 9 juin 1873.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

Le 9 juin, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de QUINZE POUR CENT, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1873—dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain. [illegible]

— DIRECTEURS —

P. Maspero, B. R. Bell, M. Puig, F. S. Wills, B. A. Challenia, David McCord, L. F. Générès, P. Fourchy, J. J. Fernandez, J. M. Allen, Chs. Lafitte.

BUREAUX DE LA

Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nile-Orléans,

AU No 61 DE LA RUE DU CAMP. Nouvelle-Orléans, janvier 1873.

Capital payé........$500,000.

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1872:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président. THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 27 janvier A. D. 1873.

ANDREW HERO, Jr., Notaire Public.

Les Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 17 janvier 1873, ont résolu de payer, comptant, un dividende de Trente pour Cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1872 et qui sera payable le 27 janvier 1873.

De payer, sur demande, aux actionnaires, Dix pour Cent sur le capital de la Compagnie, conformément à la Charte amendée.

L'intérêt des actions se payera, dorénavant, dans les trois mois, c'est-à-dire le premier lundi d'avril, de juillet, d'octobre et de janvier.

Directeurs pour 1873:

John G. Gaines, Henry Bosshaw, R. Bisco, Charles Macready, Richard Flower, E. V. Taylor, J. I. Day, James Byrnes, Lionel C. Levy, L. Alsan, I. N. Joseph, Scott McGehee, H. J. Hart, Hugh Wilson, I. N. Marks, W. B. Seymour, J. Weis, F. C. Morris, C. M. Bayly, J. L. Harris, W. B. Schmidt, R. B. Wheelock, S. T. Turton, Isaac L. Hess.

Aux Contribuables.

JOHN T. DUFOUR,

60......PASSAGE DE LA BOURSE......60

Entre Bienville et Conti.

SE charge du règlement des Taxes de Ville d'Etat, arriérées ou non; de la [illegible] de [illegible], dans les cas où les [illegible] en [illegible] la valeur des propriétés taxées [illegible] de la [illegible] des noms sur les Rôles, etc. [illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle — DE LA — Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Canal et Camp.

TREIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état au vent de ses affaires—

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président. J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 29 janvier A. D. 1873.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

Le 9 janvier 1873, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants, [illegible] des primes expirée le 31 décembre 1872 et sont payables le troisième lundi de janvier 1873, comme suit:

[illegible] pour cent sur les primes d'incendie.
[illegible] pour cent sur les primes de rivières.

Il a été également résolu de payer aux actionnaires un dividende comptant de [illegible] pour cent à dater du premier lundi de février 1873.

DIRECTEURS:

Geo. Urquhart, C. T. Dugazon, G. W. Babcock, T. Bailly Blanchard, A. Schreiber, Chas. Lafitte, M. Payne, Pablo Forstall, Aug. Reichard, E. Miltenberger, W. B. Schmidt, J. Tuyes.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président. J. P. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nile-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 25 mars 1873.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public, No 145 de la rue Gravier.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt sur les certificats non encore payés de scrip, à dater de Lundi, 11 mai 1873. Le dit scrip sera alors converti en fonds capital, d'après la Charte amendée de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président. ANT. CARRIERE, Vice-Président. J. P. ROUX, Secrétaire.

Directeurs élus le 17 février 1873.

Chas. Briggs, Ant. Carrière, Geo. A. Fosdick, E. Bragier, P. Anderson, A. Praticho, Geo. W. Dunbar, E. F. Stockmeyer, Henry J. Voss, E. Marquese, Chas. Weinhser, A. Lacourt, Frank Williams, Chas. Lafitte, Rudolph Sieg, W. C. Black, Thos. H. Hunt, Chs. Renaud, D. Johnson, R. S. Howard, Félix Larue, Aug. Rohn, Edward Toby, Wash. Morton, William Knox, W. S. Bailey, J. K. Livaudais, Atwood Violett, A. K. Miller, Edw'd Murphy, J. A. Lane, Silas Weeks, Geo. W. Hynson.

The Louisiana Immigration AND Homestead Company.

CHARTE.

ARTICLE I.

Nom, Domicile, Représentant légal.

LE nom et le titre de cette Compagnie sera "The Louisiana Immigration and Homestead Company." Son domicile et son principal office devront se trouver dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane.

ARTICLE II.

Fonctions et pouvoirs.

[illegible]

ARTICLE III.

But et Objet.

[illegible]

ARTICLE IV.

Capital Social:—Actions et Versements.

[illegible]

ARTICLE V.

Temps où les Opérations commenceront.

Cette société pourra commencer ses opérations aussitôt que cent mille dollars du capital social auront été souscrits.

ARTICLE VI.

Bureau des Directeurs.

[illegible]

ARTICLE VII.

Premier Bureau:—Premier Comité Exécutif;—Premier corps d'Officiers.

[illegible]

ARTICLE VIII.

Election des Directeurs.

[illegible]

ARTICLE IX.

Nomination des Officiers—Leurs salaires.

[illegible]

ARTICLE X.

Devoirs des Officiers et des Membres du Comité Exécutif:—Président.

[illegible]

Vice-Président.

[illegible]

Secrétaire.

[illegible]

Trésorier.

[illegible]

Avocat.

[illegible]

Ingénieur.

[illegible]

Comité Exécutif.

[illegible]

ARTICLE XI.

Transfert d'Actions.

[illegible]

ARTICLE XII.

Limitation de responsabilité des actionnaires.

[illegible]

ARTICLE XIII.

Actionnaires délinquants.

[illegible]

ARTICLE XIV.

Amendements—Dissolution.

[illegible]

ARTICLE XV

Fonds de Réserve—Dividendes.

[illegible]

ARTICLE XVI.

Des Corporations comme Actionnaires.

[illegible]

ARTICLE XVII.

Liquidation.

[illegible]

ARTICLE XVIII.

Souscripteurs.

[illegible]

[illegible] GUYOL, Notaire Public.

[illegible] JOHN McPHELIN, Avocat de District, pour le 1er District Judiciaire de la Louisiane. Nlle-Orléans, [illegible] février 1873.

E. DESCHAMPS,

[illegible]

—Importateur de—

EAUX-DE-VIE et VINS français, BORDEAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSCH, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS. LIQUEURS DU PAYS, &c.

[illegible]

Prix de l'abonnement.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25

Prix du numéro........ 5 cents

AVIS.

L'Abeille ne se vend que [illegible]

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner à la semaine avec les porteurs de l'Abeille.

EDITION HEBDOMADAIRE.

[illegible]